

CONFÉRENCE DES PARTIES CONTRACTANTES

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la Conférence des Parties Contractantes
qui se tiendra en ligne le 22 juin 2021

Début	Fin	Interprétation
ma 9h30	ma 16h30	FR DE NL

Présidente : Mme BOULDOUYRÉ, délégation française

1. Approbation de l'ordre du jour et du compte-rendu

2. Administration générale

2.1 Réunion du groupe de travail CDNI tenue les 6 et 7 avril 2021

2.2 Réunion de l'IIPC tenue le 27 mai 2021

2.3 Adoption du budget prévisionnel 2022 de la CPC et de l'IIPC et exécution provisoire 2020
Projet de résolution

2.4 Rapport du Secrétariat sur les comptes de l'exercice 2020 de la CDNI
Projet de résolution.

3. Partie A du Règlement d'application : déchets huileux et graisseux

3.1 Table ronde sur l'avenir de la Partie A tenue en ligne le 8 avril 2021 : projet de recommandations

3.2 Lignes directrices harmonisées relatives au dépôt des déchets huileux et graisseux survenant lors de l'exploitation du bâtiment à destination des institutions nationales : révisions à la lumière des conclusions de la réunion du groupe de travail du 6 avril 2021

3.3 Projet de rapport de l'IIPC relatif à l'évaluation annuelle du système de financement de la réception et de l'élimination des déchets huileux et graisseux survenant lors de l'exploitation du bâtiment et proposition pour le montant de la rétribution d'élimination pour 2022 (articles 10 et 14)
Projet de résolution

3.4 Système de paiement électronique (SPE-CDNI) post 2023

3.5 Contrat SPE-CDNI actuel : prolongation pour une année supplémentaire
Projet de résolution

3.6 Accès aux tiers aux données anonymisées du SPE-CDNI

4. Partie B du Règlement d'application : déchets liés à la cargaison

4.1 Suivi de la ratification et de la mise en œuvre de la modification de la Convention intégrant des dispositions concernant le traitement de résidus gazeux de cargaison liquide

4.2 Projet de cartographie des stations de dégazage existantes et futures

4.3 Utilisation de l'attestation de déchargement par voie électronique : amendement de l'article 6.03 du Règlement d'application de la CDNI

Projet de résolution

5. Partie C du Règlement d'application : autres déchets

5.1 Amendement aux articles 8.02 et 9.01 du Règlement d'application de la CDNI en vue de la prise en compte de bateaux à passagers de plus de 12 passagers et de bateaux à passagers à cabines pourvus de plus de 12 emplacements de couchage

Projet de résolution

5.2 Harmonisation internationale pour les ordures ménagères et uniformisation des pictogrammes utilisés : amendement de l'article 9.03 et lignes directrices

Projet de résolution

5.3 Financement de la réception et de l'élimination des autres déchets survenant lors de l'exploitation du bateau

6. Résolutions à adopter par la CPC

6.1 Adoption du budget prévisionnel 2022 de la CPC et de l'IIPC et exécution provisoire 2020

6.2 Rapport du Secrétariat sur les comptes de l'exercice 2020 de la CDNI

6.3 Rapport de l'IIPC relatif à l'évaluation annuelle du système de financement et proposition pour le montant de la rétribution d'élimination 2022 (Articles 10 et 14)

6.4 Contrat SPE-CDNI actuel : prolongation pour une année supplémentaire

6.5 Utilisation de l'attestation de déchargement par voie électronique : amendement de l'article 6.03 du Règlement d'application de la CDNI

6.6 Amendement aux articles 8.02 et 9.01 du Règlement d'application de la CDNI en vue de la prise en compte de bateaux à passagers de plus de 12 passagers et de bateaux à passagers à cabines pourvus de plus de 12 emplacements de couchage

6.7 Harmonisation internationale pour les ordures ménagères et uniformisation des pictogrammes utilisés : amendement de l'article 9.03 et lignes directrices

6.8 Constat de péréquation provisoire 4^{ème} trimestre 2020 - Résolution IIPC 2021-I-1

6.9 Constat de péréquation provisoire 1^{er} trimestre 2021 – Résolution IIPC 2021-I-2

7. Questions générales

8. Divers